

Image not found or type unknown



# Obligation pour l'employeur de mettre en place un système de décompte journalier du temps de travail

Jurisprudence publié le **24/01/2020**, vu **1038 fois**, Auteur : [L'actu essentielle social médical](#)

**Un dispositif de décompte du temps de travail est obligatoire.**

La Cour de Justice des Communautés Européennes a énoncé que l'employeur était obligé d'instaurer un système de contrôle objectif, fiable et accessible permettant de mesurer la durée du temps de travail quotidien effectué par chaque salarié.

CJUE 14-5-2019 aff. 55/18, CCOO c/ Deutsche Bank

[www.roussineau-avocats-paris.fr](http://www.roussineau-avocats-paris.fr)